



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P093_2021

Date : 26/03/2021

OBJET : Construction d'un Pôle Santé Libéral Ambulatoire à Valognes - Avenant 2 au lot 3, Avenant 3 aux lots 1, 6, 9, 11, 13 et 14, Avenant 4 aux lots 7 et 15

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin a conclu quatorze marchés publics de travaux pour la construction d'un Pôle Santé Libéral Ambulatoire à Valognes.

Les marchés publics ont été notifiés en mai 2019, et des avenants ont été conclus :

Intitulés des lots	Titulaires	Marchés Montants HT	Avenant 1 Montants HT	Avenant 2 Montants HT	Avenant 3 Montants HT	Montants total HT (marchés + avenants)
Lot 1 gros-œuvre	LEDUC	550 033,68 €	17 684,69 €	Sans incidence financière	/	567 718,38 €
Lot 3 couverture	SANITOIT	107 804,15 €	Sans incidence financière	/	/	107 804,15 €
Lot 6 menuiserie bois	DALMONT	135 334,38 €	- 1 535,92 €	Sans incidence financière	/	133 798,46 €
Lot 7 plâtrerie, isolation	DALMONT	115 358,71 €	16 961,44 €	Sans incidence financière	Sans incidence financière	132 320,15 €
Lot 9 carrelage, faïence	LEDUC	25 709,75 €	1 127,21 €	Sans incidence financière	/	26 836,96 €
Lot 11 peinture	LEFEVRE	44 933,30 €	1 695,09 €	Sans incidence financière	/	46 628,39 €
Lot 13 plomberie, chauffage, ventilation	CEME GUERIN	230 386,50 €	10 310,77 €	Sans incidence financière	/	240 697,27 €
Lot 14 électricité	SELCA	165 891,50 €	14 758,00 €	Sans incidence financière	/	180 649,60 €
Lot 15 VRD, espaces verts	EUROVIA	204 903,76 €	6 150,00 €	9 352,58 €	Sans incidence financière	220 406,34 €

Les travaux sont en cours d'exécution.

Pour la bonne exécution des prestations, les travaux en plus-values et en moins-values sont apparus nécessaires pour ces lots, afin de prendre en compte les prestations suivantes : la création d'un 2^{ème} local ménage, modification zone dentiste, modification de la nurserie, réserve foncière du R+2 et la restauration des charpentes des bâtiments annexes « anciennes écuries ».

En conséquence, il est proposé de conclure les avenants correspondants :

Intitulés des lots	Titulaires	Marchés Montants HT	Avenant 1 Montants HT	Avenant 2 Montants HT	Avenant 3 Montants HT	Avenant 4 Montants HT	Montants total HT (marchés + avenants)
Lot 1 gros œuvre	LEDUC	550 033,68 €	17 684,68 €	Sans incidence financière	5 143,51 €	/	572 861,88 €
Lot 3 couverture	SANITOIT	107 804,15 €	Sans incidence financière	8 559,99 €	/	/	116 364,14 €
Lot 6 menuiserie bois	DALMONT	135 334,38 €	- 1 535,93 €	Sans incidence financière	768,41 €	/	134 566,86 €
Lot 7 plâtrerie, isolation	DALMONT	115 358,71 €	16 961,44 €	Sans incidence financière	Sans incidence financière	- 2 778,41 €	129 541,74 €
Lot 9 carrelage, faïence	LEDUC	25 709,75 €	1 127,21 €	Sans incidence financière	264,14 €	/	27 101,10 €
Lot 11 peinture	LEFEVRE	44 933,30 €	1 695,08 €	Sans incidence financière	816,37 €	/	47 444,75 €
Lot 13 plomberie	CEME GUERIN	230 386,50 €	10 310,77 €	Sans incidence financière	4 689,37 €	/	245 386,64 €
Lot 14 électricité	SELCA	165 891,60 €	14 758,00 €	Sans incidence financière	3 662,58 €	/	184 312,18 €
Lot 15 VRD, espaces verts	EUROVIA	204 903,76 €	6 150,00 €	9 352,58 €	Sans incidence financière	11 952,95 €	232 359,29 €

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2020_180 du 8 décembre 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, et notamment l'article 139-6°,

Considérant la notification du marché de travaux de gros-œuvre et des avenants 1 et 2 à

l'entreprise LEDUC – ZA Café Cochon – 50690 VIRANDEVILLE,

Considérant la notification du marché de travaux de couverture et de l'avenant 1 à l'entreprise SANITOIT – 3 rue Caporal Maupas – 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

Considérant la notification du marché de travaux de menuiserie bois et des avenants 1 et 2 à l'entreprise DALMONT – 59 rue Jean François Millet – 50440 LA HAGUE,

Considérant la notification du marché de travaux de plâtrerie, isolation et des avenants 1 à 3 à l'entreprise DALMONT – 59 rue Jean François Millet – 50440 LA HAGUE,

Considérant la notification du marché de travaux de carrelage, faïence et des avenants 1 et 2 à l'entreprise LEDUC – ZA Café Cochon – 50690 VIRANDEVILLE,

Considérant la notification du marché de travaux de peinture et des avenants 1 et 2 à l'entreprise LEFEVRE Guy – 715 Bd de l'Est – BP 104 – 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

Considérant la notification du marché de travaux de plomberie, chauffage, ventilation et des avenants 1 et 2 à l'entreprise CEME GUERIN – ZI la Capelle – BP 552 – 50002 SAINT LO cedex,

Considérant la notification du marché de travaux d'électricité et des avenants 1 et 2 à l'entreprise SELCA – ZA Maison Georges – BP 80120 – 50441 LA HAGUE cedex,

Considérant la notification du marché de travaux de VRD, espaces verts et des avenants 1 à 3 à l'entreprise EUROVIA – 40 route de Saint Lô – 50190 PERIERS,

Décide

- **De signer** un avenant n° 3 au lot n° 1 « gros-œuvre » avec l'entreprise LEDUC, dont le siège social est situé ZA Café Cochon – 50690 VIRANDEVILLE, pour un montant de 5 143,51 € HT soit 6 172,21 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux avec les avenants 1 à 3 à 572 861,88 € HT soit 687 434,26 € TTC (augmentation cumulée avec les avenants 1 à 3 de 4,15 %),
- **De signer** un avenant n° 2 au lot n° 3 « couverture » avec l'entreprise SANITOIT, dont le siège social est situé 3 rue du Caporal Maupas – 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN, pour un montant de 8 559,99 € HT soit 10 271,99 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux avec l'avenant 1 à 116 364,14 € HT soit 139 636,96 € TTC (augmentation cumulée avec l'avenant 1 et 2 de 7,94 %),
- **De signer** un avenant n° 3 au lot n° 6 « menuiserie bois » avec l'entreprise DALMONT, dont le siège social est situé 59 rue Jean François Millet – 50440 LA HAGUE, pour un montant de 768,41 € HT soit 922,09 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux avec les avenants 1 à 3 à 134 566,86 € HT soit 161 480,24 € TTC (diminution cumulée avec les avenants 1 à 3 de -0,57 %),
- **De signer** un avenant n° 4 au lot n° 7 « plâtrerie, isolation » avec l'entreprise DALMONT, dont le siège social est situé 59 rue Jean François Millet – 50440 LA HAGUE, pour un montant en moins-value de 2 778,41 € HT soit 3 334,09 € TTC ce

qui porte le montant du marché public de travaux avec les avenants 1 à 4 à 129 541,74 € HT soit 155 450,09 € TTC (augmentation cumulée avec les avenants 1 à 4 de 12,29 %),

- **De signer** un avenant n° 3 au lot n° 9 « carrelage, faïence » avec l'entreprise LEDUC, dont le siège social est situé ZA Café Cochon – 50690 VIRANDEVILLE, pour un montant de 264,14 € HT soit 316,97 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux avec les avenants 1 à 3 à 27 101,10 € HT soit 32 521,32 € TTC (augmentation cumulée avec les avenants 1 à 3 de 5,41 %),
- **De signer** un avenant n° 3 au lot n° 11 « peinture » avec l'entreprise LEFEVRE Guy, dont le siège social est situé 715 bd de l'Est – BP 104 – 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN, pour un montant de 816,37 € HT soit 979,64 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux avec les avenants 1 à 3 à 47 444,75 € HT soit 56 933,70 € TTC (augmentation cumulée avec les avenants 1 à 3 de 5,59 %),
- **De signer** un avenant n° 3 au lot n° 13 « plomberie, chauffage, ventilation » avec l'entreprise CEME GUERIN, dont le siège social est situé ZI la Capelle – BP 552 – 50002 SAINT LO cedex, pour un montant de 4 689,37 € HT soit 5 627,24 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux avec les avenants 1 à 3 à 245 386,64 € HT soit 294 463,96 € TTC (augmentation cumulée avec les avenants 1 à 3 de 6,52 %),
- **De signer** un avenant n° 3 au lot n° 14 « électricité » avec l'entreprise SELCA, dont le siège social est situé ZA Maison Georges – BP 80120 – 50441 LA HAGUE cedex, pour un montant de 3 662,58 € HT soit 4 395,10 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux avec les avenants 1 à 3 à 184 312,18 € HT soit 221 174,62 € TTC (augmentation cumulée avec les avenants 1 à 3 de 11,10 %),
- **De signer** un avenant n° 4 au lot n° 15 « VRD, espaces verts » avec l'entreprise EUROVIA, dont le siège social est situé 40 route de Saint Lô – 50190 PERIERS, pour un montant de 11 952,95 € HT soit 14 343,54 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux avec les avenants 1 à 4 à 232 359,29 € HT soit 278 831,15 € TTC (augmentation cumulée avec les avenants 1 à 4 de 13,40 %),
- **De dire** que les crédits sont inscrits au budget principal article 2313, ligne de crédit 55887,
- **D'autoriser** le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Le Président,

David MARGUERITTE